



Réunion des  
personnes  
publiques  
associée  
Echange sur le  
Projet  
d'Aménagement  
et de  
Développement  
Durables  
du 01 mars 2016  
Compte-rendu



## Introduction

Madame la présidente introduit la réunion et remercie les participants. Il s'agit d'une réunion visant à échanger sur le projet de PADD du SCOT. Ce soir, les élus du Conseil Syndical se rencontrent pour échanger sur le PADD en ateliers de travail : il s'agit d'une réunion de préparation au débat officiel qui aura lieu le 26 avril prochain.

## Tour de table

Chantal Doyen et Frederic Charpentier (Chambre de Commerces et de l'Industrie d'Angoulême)  
 Jacques Aupetit (Vice-Président Chambre d'Agriculture)  
 Bernadette Bourgoïn et Thierry LeVasseur (DDT – référent économie agricole et rurale)  
 Jean Marc Choisy (DDT – référent SCOT)  
 Brigitte Fouré (Vice-Présidente du conseil départemental)  
 Gregory Le Pouazard (SCoT de l'Angoumois)  
 Joëlle Averlan (Conseillère régionale)  
 Alain Testaud (Président Chambre des Métiers et de l'Artisanat)  
 Aurore Cheminade (SCoT du Pays Mellois)  
 Jacques Trichet (élu SCoT du Pays Mellois)  
 Michel Bourdier (SCoT Sud Vienne)  
 Jean Pierre Lafitte (administrateur Charente Nature)  
 Christian Faubert (CDC de haute Charente)  
 Thomas Pousin ( Technicien environnement au service Agriculture, Aménagement Rural et Environnement)

Marie Antigny-Huleux (Citadia) et Sarah Gregory (Even) présentent le document préalablement transmis à l'aide d'une vidéo-projection.

Les participants réagissent au fur et à mesure de la présentation.

## Echange sur le PADD

Remarque : Chargé d'étude pour le compte de l'état pour donner un avis.

2 remarques :

- D'un point de vue règlementaire : les aspects culturels n'apparaissent pas assez : c'est un sujet qui serait à creuser parmi les objectifs de mise en valeur du territoire, lesquels restent à mieux définir ;
- Problématique de l'étalement urbain très importante à développer.  
Sinon, la plupart des problématiques du territoire sont bien évoquées.

Isabelle Auricoste : réserve importante de logements vacants : c'est un gros ressort à mobiliser pour limiter l'étalement urbain.

CMA : Remarque développement immobilier : partage de la logique immobilière et non simplement foncière. Attention à la terminologie employée notamment sur les « pépinières d'entreprises ». Sur la thématique des déplacements, il faudrait penser à intégrer l'offre privée : par exemple, rôle à jouer des taxis pour les PMR.

CMA : quelle traduction du volet commercial dans le SCoT? Définition des objectifs prévue dans le DOO ?

Madame Auricoste : objectif important de maintien du commerce de proximité a été affirmée par les élus.

CMA : réflexion qui doit s'intégrer aussi dans une démarche interscot.

CCI : carte maillage de polarité. Intégrer les multiservices et les communes qui disposent d'un dernier commerce + le commerce de tournée.

DDT : attention PADD ne doit pas traiter ce qu'il ne gère pas.

Charente nature : difficile de donner des mesures sur l'assainissement (entrées et sorties de STEP). Protéger zones humides mais aussi les développer en supprimant certains drainages qui ont été faits. Par rapport, LGV zones humides X 2 par rapport à celles détruites. Pour continuité éco, ajouter des continuités entre les zones économiques et urbaines pour créer des liens (« corridors écologiques entre les polarités »). Insister aussi sur l'entretien de ces espaces par la suite. Zone humide de Saint-Fraigne bonne idée mais pas forcément naturel.

Madame Auricoste : oui dernière idée intéressant pour l'aménagement d'immobilier d'entreprise.

Sarah : bien noté sur ZH. Sur les outils du SCoT, l'impact est plus limité. Ça appelle à d'autres outils.

DDT : préservation du foncier agricole. Carte du maillage. il y a des projets de zones, notamment logistiques, sur des PLU, tel que Vars. Champniers création d'une zone de 10 ha. SCOT sera soumis à la CDPENAF.

Marie : il va y avoir toute une concertation sur le développement économique pour affiner la stratégie économique. Faudra être en mesure d'expliquer les choix au regard des besoins du territoire.

DDT : logique immobilière et foncière aussi intéressante pour l'agriculture. Peut-être une réflexion à avoir. Pourquoi pas imaginer des fermes relais ?

DDT : sur l'étalement urbain, par soucis de préservation du foncier. Est-ce qu'on va arriver à réduire la consommation foncière ?

DDT : sur la diversification agricole (P13), c'est bien. Sur remembrement, problème d'affichage car déjà cela peut se faire en intelligence. Parler d'aménagement foncier.

Département : faut savoir que c'est très intéressant pour l'agriculture. Premier bilan sur la LGV, le levier environnement n'a pas été assez utilisé par les agriculteurs (notamment en replantation de haie), sur des secteurs parfois « désertiques ». Il y a clairement des choses à faire sur les continuités écologiques.

Département : valorisation des espaces pentus : attention élevage proche de la Charente. Il ne faudrait pas de la peupleraie dans les prairies. Faire attention à la compréhension.

Département : retenues collinaires de petite capacité en plein dans les réflexions de la Chambre et du Conseil Départemental.

Département : filière bois : louable mais très compliqué à mettre en œuvre. Intérêt de consommer localement cette énergie. Mettre en place des chaufferies bois ? Réseaux de chaleur ?

Département : valeur de notre pat bâti et environnemental mais dont les élus n'ont pas conscience. Il y a beaucoup de choses à valoriser. Le PDIPR avec itinéraires sur le secteur. 3 ENS sur le territoire : st-Fraigne, Luxé.

Département : sur tourisme, actuellement à l'étude : plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) pour toutes les activités sportives de pleine nature qui peuvent exister. C'est une réflexion qui commence. Objectif de corréler connaissance, promotion et valorisation des espaces naturels.

Sarah : on reformulera l'idée de remembrement en intégrant le facteur environnement.

DDT : agroécologie. PAC avec dimension de plus en plus environnementale (prairies, assolement, mesures agro-environnementales et climatiques). Ensemble d'outils pour préserver par incitation. Carte p17 : la partie jaune mériterait d'être davantage territorialisé par types d'espaces agricoles et valeur ajoutée agro-environnementale.

Département : dispositif d'aide à l'implantation de haie depuis 2000. Cartographie existe et pourra être transmise. Aide pour les exploitants mais aussi les collectivités. Levier à actionner sur le territoire.

Charente Nature : financement bien mais solution pour protéger les haies existantes ;

DDT : c'est au PLU de le faire. Le SCOT peut le demander.

Sarah : étude qualitative du réseau de haie existant peut-être intégrer dans les documents d'urbanisme.

DDT : évolution législative, va évolution des communautés de communes avec PLUi et évaluation environnementale.

Mellois : il y a aussi le SAGE Charente qui demande certains inventaires sous 3 ans ou dans le cadre des PLU.

Madame Auricoste : protection des paysages emblématiques/ L'enjeu n'est pas là : ici c'est surtout le paysage quotidien et vécu (végétation et bâtie). Beaucoup de petites dégradations qui au fur et à mesure ont un impact majeur. Moins d'enjeu sur les vues.

DDT : curetage ? ça mérite une explication. Aussi des espaces de nature à préserver ou créer dans les bourgs et différentes zones urbaines.

Scot voisins : qu'est-ce qu'on-entend pas développement des hameaux ? Le terme de développement porte à confusion.

Martin : conforter les hameaux existants en privilégiant un travail sur la structure existante.

CMA : logique foncière à immobilière. Ne pas avoir des logiques segmentées mais avoir une logique globale. Parler aussi de locaux vacants au-delà des logements vides. L'enjeu est plus global.

Fin des échanges, Madame Auricoste remercie l'ensemble des personnes présentes et les informe des prochaines étapes de la procédure :

- ateliers de concertation avec les élus du comité syndical le soir même
- débat sur les orientations générales du PADD en comité syndical le 26 avril 2016